

# PERPIGNAN

# express

# PERPIGNAN

## contact

Ville de Perpignan  
Direction de la Communication  
Hôtel de Ville • BP 931  
66931 Perpignan Cedex  
Tél. : 04 68 66 34 29  
www.mairie-perpignan.fr



Représentant légal Jean-Paul Alduy  
Directeur de la publication Sandra Cognet  
Mise en page et impression AttrapTemps  
La reproduction, même partielle, des textes, dessins  
et photographies publiés est interdite.  
Dépôt légal : septembre 2006 • © Ville de Perpignan.

# Comprendre votre feuille d'impôts locaux 2006



M. Jean-Paul Alduy  
Maire de Perpignan,  
Sénateur des Pyrénées-Orientales.

Pour la 5<sup>e</sup> fois depuis 2001, la fiscalité de Perpignan n'augmente pas en 2006 et Perpignan, de façon incontestable, est une des villes où la part communale de fiscalité sur la feuille du contribuable est la moins élevée :

- pour la taxe d'habitation, Perpignan est la 2<sup>e</sup> Ville la moins chère de France ;
- pour la taxe du foncier bâti et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, Perpignan est la Ville du Languedoc-Roussillon la moins chère.

Bloquer la part communale, ce n'est pas la solution de facilité ! Surtout lorsque les services publics de proximité, les nouveaux équipements se développent et que l'investissement n'a jamais été aussi important pour rendre Perpignan encore plus attractive et préparer l'avenir.

Pourtant, c'est le choix de l'équipe municipale. **Fidèle à ses engagements, nous respectons le contribuable tout en ayant une ambition pour Perpignan.** C'est la preuve que l'augmentation des impôts n'est pas une fatalité !

Malheureusement, plus d'un tiers de l'impôt payé par les Perpignanais dépend des décisions du **Département et de la Région** ; or ces deux collectivités, après des **augmentations massives en 2005, poursuivent leur politique d'augmentation des taux de l'impôt.** Dès lors, les effets de notre politique sur la mixité sociale ou le développement économique en sont atténués... Il nous faut donc plus que jamais donner l'exemple d'une gestion rigoureuse et ambitieuse. Il nous faut mobiliser tous ceux et toutes celles qui peuvent concourir à l'augmentation de la richesse fiscale de notre commune.

**Perpignan : fiscalité 0 %**  
**Conseil général des P.-O. : + 1,8 %**  
**Région Languedoc-Roussillon : + 0,7 %**



## Ville

### TAXE D'HABITATION :

les 10 Villes les moins chères de France :  
Perpignan, la 2<sup>e</sup> Ville la moins chère de France

Villes	2006
Caen	16,28
Perpignan	16,68
Angers	16,90
Clermont-Ferrand	16,93
Metz	17,06
Limoges	17,92
Amiens	17,97
Le Mans	18,30
Saint-Étienne	18,47
Nice	18,58

### TAXE FONCIÈRE ET TEOM\* 2006 :

Perpignan, Ville la moins chère du Languedoc-Roussillon

Ville	FONCIER BÂTI	TEOM
Perpignan	24,44 %	8,22 %
Béziers	27,65 %	8,71 %
Narbonne	28,63 %	12,02 %
Montpellier	29,58 %	11,30 %
Nîmes	31,05 %	14,50 %
Carcassonne	39,82 %	10,11 %
Sète	42,12 %	17,35 %

**« Perpignan parmi les villes les moins chères de France ! »**

Grâce à sa bonne gestion, Perpignan bloque sa fiscalité depuis plusieurs années et réussit à développer le service public de proximité et à investir massivement dans les espaces publics et les équipements pour préparer l'avenir.

\*TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

## Département

**Dans le classement des Départements les moins chers, le Département des Pyrénées-Orientales, mauvais élève :**

- taxe d'habitation : 72<sup>e</sup> rang sur 96 Départements,
- foncier bâti : 51<sup>e</sup> rang sur 96 Départements,
- taxe professionnelle : 88<sup>e</sup> rang sur 96 Départements.

*Le Département des Pyrénées-Orientales parmi les Départements les plus chers.*

## Région

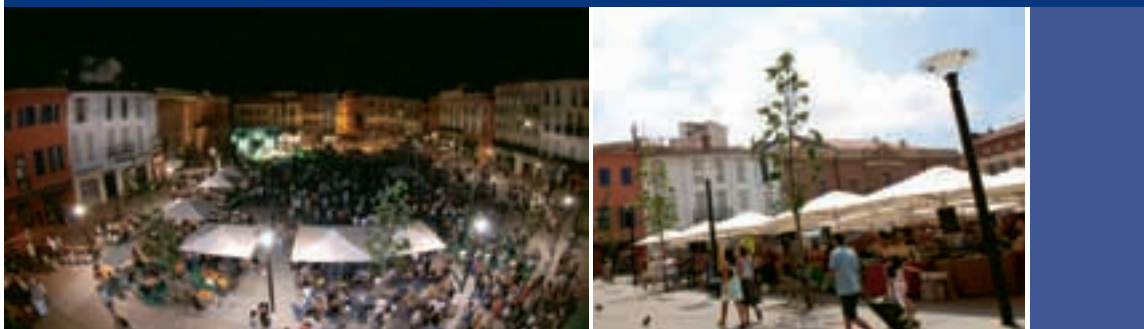
**« En 2006, la Région Languedoc-Roussillon est, après l'énorme progression de la fiscalité de 2005, la deuxième Région la plus chère de France. »**

Régions	Année 2006	Classement
Corse	1,02	1
Île-de-France	1,27	2
Alsace	1,63	3
Rhône-Alpes	1,92	4
Lorraine	2,27	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,36	6
Pays de la Loire	2,63	7
Bretagne	2,97	8
Aquitaine	3,17	9
Champagne-Ardenne	3,26	10
Poitou-Charentes	3,32	11
Centre	3,47	12
Bourgogne	3,48	13
Limousin	3,58	14
Auvergne	3,63	15
Nord-Pas-de-Calais	3,69	16
Franche Comté	3,92	17
Picardie	4,19	18
Haute-Normandie	4,42	19
Midi-Pyrénées	4,48	20
Languedoc-Roussillon	4,62	21
Basse-Normandie	4,99	22

# Comment ont été utilisés les impôts que vous avez payés à Perpignan en 2006 ?

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

LIVRAISON JUIN / JUILLET 2006



La rénovation urbaine s'accélère au centre-ville par la requalification des espaces publics et la lutte contre l'habitat indigne.

GRUPE SCOLAIRE CLAUDE SIMON

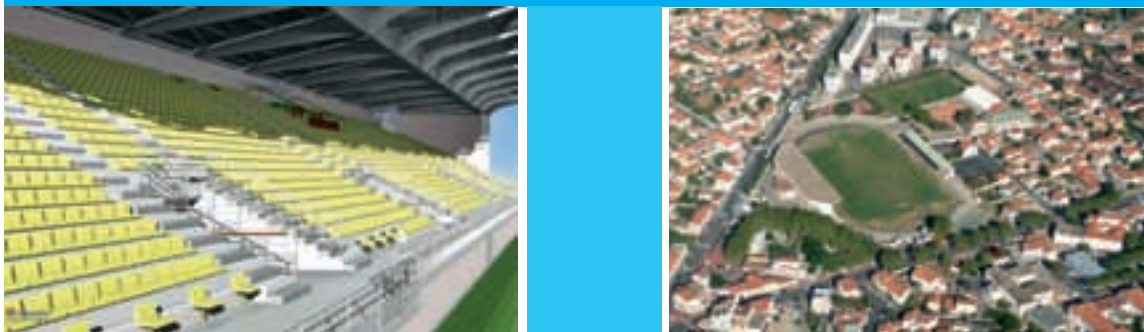
LIVRAISON SEPTEMBRE 2006



Huitième groupe scolaire neuf reconstruit en dix ans.

STADE GILBERT BRUTUS

LIVRAISON DÉCEMBRE 2006



Le programme de création d'équipements sportifs de haut niveau se poursuit.

CRÈCHE HIPPOLYTE DESPRÈS

LIVRAISON SEPTEMBRE 2006



Le plan « petite enfance », visant à ouvrir de nouvelles places, se développe en 2006 avec la restructuration de la crèche Hippolyte Desprès (78 places), la création de la crèche Claude Simon (35 places) et la restructuration de la crèche du Moulin-à-Vent (78 places).

**Perpignan respecte le contribuable en bloquant sa fiscalité depuis plusieurs années tout en maintenant un très haut niveau d'investissement.**

**PERPIGNAN**  
www.maire-perpignan.fr



Représentant légal  
Jean-Paul Alduy  
Directeur de la publication  
Sandra Cognet

Mise en page et impression

AttrapTemps : 04 68 55 11 31.

La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés est interdite.

Dépôt légal : septembre 2006  
© Ville de Perpignan.